

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **24 juin 2013**

Délibération n° 2013-3978

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Lyon_Ville de l'entrepreneuriat (L_VE) - Attribution d'une subvention à l'association de gestion de la pépinière Cap Nord pour son programme d'actions 2013**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local**

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 14 juin 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 26 juin 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benekadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Martinez, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Plazzi), MM. Buna (pouvoir à M. Charles), Charrier (pouvoir à Mme Besson), Crédoz (pouvoir à M. Darne J.), Mme Peytavin (pouvoir à M. Claisse), MM. Rivalta (pouvoir à M. Longueval), Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Jacquet), Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Yéréman), M. Fleury (pouvoir à M. Bousson), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Nissanian), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Vergiat), Millet (pouvoir à M. Lévêque), Mme Rabatel (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Thévenot (pouvoir à M. Petit), Mme Tifra (pouvoir à M. Martinez), MM. Touléron (pouvoir à M. Fournel), Turcas (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : M. Barge, Mmes Bab-Hamed, Pallega, M. Thivillier.

Conseil de communauté du 24 juin 2013**Délibération n° 2013-3978**

commission principale : développement économique

objet : **Lyon_Ville de l'entrepreneuriat (L_VE) - Attribution d'une subvention à l'association de gestion de la pépinière Cap Nord pour son programme d'actions 2013**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 juin 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La pépinière Cap Nord, ouverte en juin 2008, vise à accompagner la tertiarisation des zones d'activités du territoire mais également à développer l'emploi et la mixité urbaine au sein de la zone franche de Rillieux la Pape où elle est implantée. Elle est gérée sous forme associative par l'association de gestion de la pépinière Cap Nord qui regroupe la Ville de Rillieux la Pape, l'association d'entreprises PERICA et les différents partenaires locaux de la création d'entreprises (Chambre de commerce et d'industrie -CCI- de Lyon, CAP Services).

Depuis juin 2008, la pépinière Cap Nord propose à tous les créateurs d'entreprises dans le domaine des services, une solution d'hébergement. La pépinière Cap Nord a pour objectif d'aider la pérennisation des jeunes entreprises du territoire avec une offre de services à 3 niveaux :

- l'hébergement (26 bureaux de 14 à 30 mètres carrés dans un bâtiment de 675 mètres carrés sur 4 étages), les loyers sont modérés et progressifs,
- le suivi des jeunes créateurs d'entreprises (un accompagnement individualisé assure aux jeunes entreprises un suivi régulier de leur activité),
- la mutualisation des moyens.

A l'échelle de l'agglomération, la pépinière s'inscrit dans le réseau des pépinières généralistes, aujourd'hui, engagées dans une réflexion sur la qualité de leurs prestations (labellisation Lyon_Ville de l'entrepreneuriat).

a) - Objectifs

Depuis 2004, la Communauté urbaine met en œuvre une politique globale dans le domaine de l'entrepreneuriat. C'est un levier important pour garantir le renouvellement du tissu économique local et le développement de l'emploi sur l'agglomération.

La Communauté urbaine intervient en tant que coordinateur, promoteur et principal financeur du réseau Lyon_Ville de l'entrepreneuriat (L_VE) en concertation avec ses partenaires regroupés au sein de "Grand Lyon, l'esprit d'entreprise".

Les ambitions du réseau L_VE, pour la période 2012-2014, sont de continuer à mettre l'entrepreneur au cœur de son action et de mobiliser le territoire pour maintenir et développer un cadre favorable à l'entrepreneuriat et à la croissance des jeunes entreprises. L'accessibilité, l'efficacité et la qualité de l'offre de services du réseau contribuent à faire de Lyon une référence européenne en matière d'entrepreneuriat. Le réseau s'engage à soutenir chaque entrepreneur par une offre de proximité et souhaite faire émerger les entrepreneurs à potentiel, notamment dans le cadre des filières d'excellence du territoire.

La stratégie de la Communauté urbaine auprès des pépinières généralistes, éléments structurants du soutien à la création d'entreprise au niveau local et outil de redynamisation du territoire, est de les accompagner dans le développement de leurs services et la progression qualitative de ceux-ci pour s'inscrire dans le cadre de la norme AFNOR relative aux pépinières d'entreprises.

C'est dans cet objectif que la Communauté urbaine souhaite renouveler son soutien à l'Association de gestion de la pépinière Cap Nord, située sur le territoire de la Conférence locale des maires du plateau nord, pour son action d'accompagnement des créateurs.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2012 et bilan

Par délibération n° 2012-3264 du 8 octobre 2012, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 35 000 € au profit de l'Association de gestion de la pépinière Cap Nord pour son programme d'actions 2012.

Le bilan de l'activité de la pépinière Cap Nord dans le cadre de ce financement est le suivant :

3 entrées et 3 sorties d'entreprises ont été comptabilisées en 2012 et 20 entreprises ont été accompagnées sur la période, soit un taux d'occupation de la pépinière de 80 % (51,5 % en 2010). 32 porteurs de projets ont été accueillis en rendez-vous ante-crédation et 2 journées portes ouvertes réalisées qui ont accueilli une quarantaine de porteurs de projets.

Le profil des 32 porteurs de projet reçus est le suivant : 57 % ont plus de 40 ans, 54 % ont un niveau BAC + 4 et plus, 50 % étaient salariés, 41 % demandeurs d'emplois et 9 % entrepreneurs. Les entreprises hébergées sont majoritairement des entreprises du secteur tertiaire portées par des personnes demandeuses d'emploi au moment de l'immatriculation.

La pépinière a poursuivi son rôle de prescripteur avec la tenue sur site de permanences de nombreux partenaires de la création d'entreprises (60 permanences organisées et 130 rendez-vous sur l'année).

Enfin, les actions engagées en 2011 pour sécuriser et intégrer la pépinière au sein du quartier de la Velette (recours à un médiateur et participation à la fête de quartier) ont été poursuivies de même que le travail de diminution des coûts de fonctionnement par la gestion interne de la régie immobilière.

Dans le cadre de L_VE, la pépinière a participé au salon des entrepreneurs, aux réunions territoriales du réseau, aux actions de communication nécessaires à la promotion du dispositif collectif (utilisation des plaquettes L_VE lors des rendez-vous avec les porteurs de projets et lors des actions locales destinées à promouvoir l'entrepreneuriat).

c) - Programme d'actions pour 2013 et plan de financement prévisionnel

Les principaux objectifs de la pépinière Cap Nord pour l'année 2013 sont les suivants :

- maintenir un taux d'occupation important (80 %),
- pérenniser le management de la pépinière : un directeur à temps plein pour structurer les services, assurer la continuité du relationnel interne et externe, mettre en place une organisation optimisée,
- améliorer les services apportés aux locataires de la pépinière et diminuer les coûts de fonctionnement (gestion en direct de la régie immobilière),
- accroître la notoriété de la pépinière en poursuivant l'organisation de journées portes ouvertes,
- poursuivre l'implication dans le réseau L_VE,
- accentuer son rôle de prescripteur en continuant à accueillir les permanences des partenaires de la création d'entreprises et en proposant des formations et séances d'information à l'intention des porteurs de projets et entreprises existantes.

Les objectifs quantitatifs sont les suivants :

- un taux d'occupation de 80 %,
- 20 entreprises bénéficiaires de l'hébergement,
- 40 accompagnements ante-crédation,
- taux de pérennité des entreprises à 3 et 5 ans : 60 à 70 %,
- 40 emplois au sein des entreprises de la pépinière,
- 130 rendez-vous individuels et collectifs assurés par le réseau de partenaires (8 partenaires au total).

Budget prévisionnel 2013 pour la mise en œuvre de l'action en direction de l'entrepreneuriat (en €)

Dépenses	Montants (en €)	Recettes	Montants (en €)
achats	42 500	prestations de services	51 000
services extérieurs	53 400	Europe	29 000
autres services extérieurs	8 100	Etat	17 000
charges de personnel	38 000	Communauté urbaine de Lyon	35 000
		Ville de Rillieux la Pape	10 000
Total	142 000	Total	142 000

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement de 35 000 € au profit de l'Association de gestion de la pépinière Cap Nord pour son programme d'actions 2013 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 35 000 € au profit de l'Association de gestion de la pépinière Cap Nord pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2013,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'Association de gestion de la pépinière Cap Nord définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 657 4 - fonction 90 - opération n° 0P01O1586.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 26 juin 2013.